

appelinfo



Association professionnelle du personnel de l'enseignement libre • Trimestriel • n° 2 • juin 2016
E.R.: Marc Mansis, Boulevard Poincaré 72-74, 1070 Bruxelles • Bureau de dépôt Bruxelles X



« On peut faire très sérieusement
ce qui vous amuse, les enfants
nous le prouvent tous les jours. »

Georges Bernanos

| Dans ce numéro

- 4 Ils l'ont dit...
- 5 Note des vérificateurs aux comptes
- 6 L'APPEL en mouvement!
- 8 Réfléchir l'école de demain (2ème partie)
- 11 Témoignage « Bruxelles, 22 mars 2016... »
- 12 Mise à l'honneur 2016!
- 13 Entre « »
- 14 Chronique « Etre prof ailleurs qu'en Finlande »
- 15 Nouvelles du Pacte
- 17 Communiqué APPEL
- 19 Coin « circulaires »
- 21 Formulaire d'affiliation
- 23 Nous vous répondons

| For-mi-da-bles !

Chaque JT nous le rappelle, l'actualité est plutôt morose, le contexte social pour le moins tendu... Alors, lorsqu'une bonne, voire une excellente nouvelle se présente, il ne faut à coup sûr pas boudier son plaisir !

Nous le présentions, tous les indicateurs étaient positifs : le nombre de sièges remportés par l'APPEL aux dernières élections sociales a véritablement explosé, nous avons en effet enregistré une progression de plus de 35 % !

Ce succès, nous le devons à la qualité constante de votre investissement sur le terrain ! Merci à chacune et à chacun d'entre vous ! Sans votre implication continue et désintéressée, l'APPEL ne serait pas ce qu'elle est : une organisation syndicale qui offre une réelle alternative, en toute indépendance !

Autre motif de contentement : tous nos chiffres sont sur la voie de la croissance ! Le nombre d'affiliés poursuit sa progression constante et régulière, de nouveaux délégués viennent rejoindre notre équipe et nos formations connaissent un franc succès ! Merci, encore !

A nous à présent de transformer cette véritable victoire en actions de terrain, celles qui germent localement et portent des fruits à force de concertations sérieuses et respectueuses des droits des personnes. L'APPEL n'est pas le syndicat des coups de gueule, des mouvements sauvages, des déclarations tapageuses.

Notre syndicalisme est pétri de ces rencontres nombreuses, échanges de vues argumentés, actions concrètes et concertées.

Notre syndicalisme se nourrit du dialogue, de l'information.

Notre syndicalisme respecte les interlocuteurs, quels qu'ils soient.

Notre syndicalisme est libre et indépendant !

Il y a quelques mois, l'édito s'intitulait « Demain, ce sera nous ! » ; aujourd'hui, grâce à votre victoire, c'est VOUS ! L'APPEL est en ordre de marche... Bonne route, chers collègues ! |

[Marc Mansis, Secrétaire général]

Lu pour vous...

Pas de prof francophone en Flandre...

L'accord de coopération pour favoriser la mobilité des enseignants est un échec.

[BdO, La libre 21 avril 2016]

Quand Bacquelaine rassure...

« Ce qui s'est passé au niveau de la carrière restera acquis. Il n'y aura pas de rétroactivité ».

[La Libre 3 mai 2016]

Miser sur le maternel !

« La réussite du Pacte pour un enseignement d'excellence, qui réfléchit à l'avenir de notre enseignement, sera jugée sur l'importance qu'il donne à l'enseignement maternel. Plutôt que d'essayer simplement de favoriser l'accrochage scolaire à 15 ans, il faut miser sur le plus jeune âge. C'est à ce moment-là que la confiance en soi se construit, et que la relation avec l'école se définit. Les enjeux sont énormes, mais le niveau maternel est pourtant le moins bien soutenu. Pour l'avenir, l'enjeu est donc bien celui de l'investissement dans la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des élèves. Actuellement, les constats demeurent alarmants. On fait face à une pénurie de moyens, de locaux, de places et d'équipements. Je rappelle que tout ce qui sera investi dans le maternel sera récupéré par la suite. Si on rate les premières marches de l'enseignement, il est très difficile d'améliorer ensuite la situation ».

« Il faut arrêter de toujours vouloir préparer les enfants à la suite de leur scolarité. On assiste à une primarisation du maternel. »

[Patrick Dupriez (ECOLO) cité par BdO, La Libre 13 avril 2016]

La FEF milite pour la gratuité de l'enseignement supérieur

« Les politiques sociales mises en place ne sont pas suffisantes. Beaucoup d'étudiants font appel aux CPAS qui sont asphyxiés. Et ils n'ont pas droit à l'échec sinon leurs avantages leur sont retirés. C'est un système méritocratique, s'insurge Brieuc Wathelet. Nous avons pour objectif que toute personne puisse accéder à l'enseignement supérieur, quels que soient ses revenus. Il faut déconstruire l'élitisme lié à l'enseignement supérieur et le rendre accessible au plus grand nombre en appliquant le principe de gratuité », conclut-il.

[Cité par L. V., La libre 11 mai 2016]

Egalité des chances : objectif non atteint !

« La mission centrale d'égalité des chances de l'école est en échec », constate rudement l'économiste Jean Hindriks. (...) L'ascenseur social est bloqué entre deux étages. Les inégalités sociales se traduisent irrémédiablement par des inégalités scolaires.

[An. H., La Libre 26 avril 2016]

Le CDH ne veut pas de formation en 5 ans !

L'argent reste le nerf de la guerre et la guerre semble justement relancée depuis quelques semaines. Dans un contexte budgétaire difficile, le CDH s'inquiète du financement du Pacte pour un enseignement d'excellence sur lequel il a tout misé. Il ne voudrait pas voir partir l'essentiel des moyens que la Communauté pourrait lui consacrer vers cette formation initiale qui relève du ministre Marcourt. L'inquiétude est d'autant plus grande que les recteurs des universités francophones ont évalué le coût d'une telle réforme (qu'ils jugent par ailleurs inefficace) à 800 millions d'euros. Le SEGEC, le secrétariat général de l'enseignement catholique, a également émis des réserves sur la nécessité d'un passage à cinq ans. Après le Segec, les recteurs ou Robert Deschamps, expert à la Faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion de l'Université de Namur, c'est donc le CDH lui-même qui vient mettre des bâtons dans les roues du ministre Marcourt. Le parti a en effet préparé discrètement sa propre réforme qui allonge à quatre ans la formation des enseignants. (...) Le projet permet de ne pas toucher aux barèmes des profs. (...) Il ne reste plus qu'à convaincre les syndicats et surtout le ministre Marcourt qui devra, un jour ou l'autre, imposer ses choix, ou revenir sur ses ambitions.

[BdO, La Libre 14 juin 2016]

BRUXELLES, LE 23 MAI 2016

NOTE DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Dans un souci d'équité et d'efficacité administrative, nous, vérificateurs aux comptes, recommandons aux membres qui n'utilisent pas la domiciliation et paient directement leurs cotisations,

1. de bien en vérifier le montant conforme aux montants repris dans l'APPEL-INFO ;
2. de veiller à la précision de la communication : nom de l'affilié(e) et période d'affiliation concernée.

Grand merci d'y songer.

[Paul Doneux, Marie-Françoise, Jonnieaux Marc Bauduin]

OPÉRATION « CARTES POSTALES »

Le front commun syndical de l'enseignement a lancé une opération « cartes postales ». Une première rencontre a déjà eu lieu avec le Ministre Président de la FWB, Rudy Demotte (voir APPEL-INFO mars 2016). Le 13 avril 2016, nous avons remis les cartes destinées au ministre des pensions, Daniel Bacquelaine.



CONGRÈS ANNUEL DE L'APPEL

Le Congrès annuel de l'APPEL s'est tenu le 27 mai 2016, à Bruxelles. Olivier Valentin, Secrétaire national de la CGSLB nous a fait l'honneur et l'amitié de sa présence. Ce rendez-vous annuel s'est passé dans une ambiance particulièrement conviviale.

**CONVENTIONS**

L'APPEL a participé à la Convention des candidats aux élections sociales qui s'est tenue le 15 avril dernier au Palais des Congrès de Liège. Patricia Dandois (Institut Sainte-Thérèse de Manège) et Carmela Deluca (Collège Notre-Dame de Bon Secours de Binche) y sont intervenues pour retracer brièvement les étapes de leur engagement syndical.



photo : © J. Lamy

« Réfléchir l'école de demain » (2)



[Par Bernard Delvaux,
Luc Albarello, Mathieu Bouhon,
Editions de Boeck-supérieur
(collection « Pédagogies en
développement »)]

En seconde partie de leur ouvrage (« Proposer »), les auteurs évoquent de nouvelles finalités pour l'École de demain (chapitre 8), une analyse par un collectif d'auteurs (chapitre 9), un nouveau cursus (chapitre 10).

1. De nouvelles finalités pour l'École

1.1 Une refonte profonde de l'École s'impose

Il faut prendre le contrepied des méthodes utilisées actuellement pour améliorer l'enseignement; cette refondation passe par un examen complet des finalités de l'enseignement.

A quoi doit servir l'enseignement (secondaire)? Qu'est-il pertinent dans ce qui s'y fait, ce qu'il faut transformer, où il faut innover...?

Il faut s'appuyer sur le profil idéal du jeune à former (et intégrer dans la société) d'une part, sur le rôle du savoir dans la construction d'une identité personnelle et collective d'autre part.

1.2 Quel type de jeune former au xxième siècle?

« Un jeune épanoui, autonome, solidaire, acteur d'une société technologique, démocratique, productiviste, mondialisée, multiculturelle et en mutation. » (Francis Tilman).

Vaste programme; l'ouvrage détaille chacun de ces qualificatifs et les recettes propres à les rencontrer. Il faut pour cela développer trois compétences: des connaissances de compréhension (les cas de crise?), des connaissances qui amènent une réflexion éthique (les valeurs?), des compétences qui amènent des capacités d'action.

1.3 Le rôle du savoir (et les problèmes que pose celui-ci)

La rencontre et l'appropriation du savoir constitué sont indispensables au jeune d'aujourd'hui; de même, apprendre à se connaître, se construire son identité répondent à un besoin. Tout part de la culture en symbiose avec le contexte sociétal. Il faut comprendre le monde et s'y projeter, donner un sens à sa vie, saisir le pourquoi des choses, expliquer les logiques qui organisent l'ordre du monde et l'enchaînement des événements.

Se projeter dans le futur, c'est décoder le présent et l'enraciner dans le passé. Quel est notre héritage commun, si l'on ne peut tout s'approprier?

Transmettre un patrimoine ne préjuge en rien des manières de s'y prendre pour y parvenir. Ne confondons pas transmission et enseignement frontal.

1.4 Quels objectifs pour un nouvel enseignement secondaire?

Développement des compétences transversales (pour plus d'efficacité), maîtrise de différents langages, usage des technologies, exercice du pouvoir, compréhension des œuvres scientifiques et artistiques, épanouissement des aptitudes physiques de base, compréhension anthropologique et sociale de l'usage du corps, gestion des émotions, identification des valeurs et de leur usage social. On s'éloigne du concept de « branche scolaire ». On porte le regard sur la personnalité du jeune à construire et sur la société dans laquelle il évoluera. Ces objectifs en découlent. Il ne s'agit pas seulement de renouveler les méthodes pédagogiques ou d'optimiser l'organisation scolaire. Il est nécessaire qu'une majorité des acteurs de l'École s'accordent

sur la manière de concevoir ses buts et ses missions. Sans leur adhésion, rien ne se fera et on ne fera pas l'économie d'un vrai débat. Mais cela prendra du temps.

2. Qu'en disent les auteurs ?

D'un côté les révolutionnaires de l'Education offrent de nouvelles opportunités sur Internet, remplacent les vieilles bureaucraties étatiques qui cultivent l'échec à « grande échelle », l'Ecole telle qu'on la connaît sera-t-elle vite enterrée ? Le cours va-t-il disparaître et sera-t-il remplacé par un travail personnel en ligne sur des contenus individualisés ? L'importance des diplômes scolaires diminuera au profit des certificats délivrés en entreprises. De l'autre, c'est la résistance démocratique (parce que l'Ecole institue le politique et fait la Société). Mais elle doit lutter contre l'échec, réellement instituer le politique et fonder la Société, donc, en un mot, répondre aux défis actuels.

Il faut peser le pour et le contre entre les pionniers de l'Education nouvelle et les tenants des sciences humaines et de la recherche.

2.1 Résister au dumping scolaire : 1er défi, et réguler les échanges mondiaux, éviter la dégradation de l'éducation au profit de l'employabilité, ...

- a. en réinstaurant le joie de grandir et en tournant le dos à la logique de compétition : c'est beaucoup plus épanouissant ;
- b. en réinstaurant le lien critique surtout dans la masse des informations reçues : en approchant les compétences et en modifiant toutes les structures (spatiales et temporelles) dans lesquelles fonctionnent l'Ecole, les formateurs, les référentiels..., en décroissant, en apprenant à traiter l'information et en créant des liens.

2.2 Résister à l'aliénation culturelle : 2ème défi

- a. en connaissant les limites et les lois et en même temps se projetant dans le futur ;

- b. en réinstaurant du sens par la volonté de comprendre, expliquer, s'investir, « jouer » collectivement, être efficace.

3. Résister au renoncement éducatif : 3ème défi

L'enseignement est confronté à un double devoir : préparer les jeunes à s'intégrer dans la société telle qu'elle existe et former le jeune à en réparer tous les maux.

- a. une loi claire où il faut concilier aspects individuel et collectif, où le maître trouve dès lors une nouvelle place telle que définie dans la Loi de la classe ;
- b. réinstaurer le désir. A l'école on remplit des objectifs et comble des désirs ; y être obligé est contreproductif. Il faut faire coexister tous les types de rapports au travail ;
- c. réinstaurer la liberté de penser, par le pouvoir du questionnement plus fort que celui de l'apprentissage. L'Ecole doit transmettre et émanciper, quels que soient les refus, les faiblesses, les cultures...

4. Affirmer les valeurs fondatrices de l'institution scolaire : 4ème défi

- a. mettre en avant les responsabilités de tous et de chacun (dont celle ultime du maître) ;
- b. reconnaître à chacun sa spécificité, sa dignité, son droit au respect inscrits dans des rapports sociaux nouveaux où la domination n'est plus la loi ;
- c. rechercher la justice sociale au sein d'un espace social de travail, d'apprentissage, connu, concerté, coopératif, respectueux.

3. Pour un nouveau cursus

3.1 D'autres finalités sont dévolues à l'Ecole pour préparer une société idéale qui sera « démocratique, solidaire, coopérative, écologique, juste, égalitaire, émancipatrice, créative, apaisée, réjouissante »

Rien de ce que sera cette Société le sera consensuellement. Cela suppose des débats, des arbitrages mais aussi et surtout une volonté commune forte, capable de

transcender les différences et de vouloir une institution scolaire commune à tous les membres de la Société qui la porte.

3.2 Une autre relation pédagogique. Le maître passe du rôle de guide à celui d'accompagnateur.

On ne peut émanciper en guidant : c'est contradictoire. Tout est basé sur la confiance, la responsabilisation des uns et des autres, la structuration d'une nouvelle relation maître-apprenant.

3.3 Un autre cursus suppose un cursus commun peut-être plus long que ce qu'on peut imaginer aujourd'hui et qui réunirait ceux qui apprennent et ceux qui ont fini d'apprendre et/ou cherchent un emploi.

Les compétences langagières sont essentielles de même que celles qui régulent les rapports à l'altérité.

Quant au cursus individualisé, il prendrait la place que laisserait le cursus commun peu à peu déserté. A chaque âge son type d'activités, son menu, son choix des savoirs... L'individualisation des apprentissages ferait fi de toute uniformisation et serait inscrite dans un système de type modulaire.

Ce cursus individuel pourrait même être effectué en dehors de l'institution scolaire et rencontrerait alors l'objectif de la mixité sociale.

Il faudra alors articuler le cursus commun et le cursus individualisé, celui-ci étant bien entendu encadré et régulé. Peut-on parler mieux de responsabilité collective et de sauvegarde du bien commun qu'en permettant à des individus, riches de leur expérience personnelle, d'en faire part à d'autres individus ? Les échanges se feraient dans les deux sens.

3.4 Beaucoup de questions se poseront sur les inégalités (à cause des parcours individuels)

La faisabilité et la praticabilité d'un tel projet (financement, statut des enseignants, multiplicité des opérateurs, certification des parcours individualisés, formation des maîtres...) se heurteraient aux susceptibilités politiques, à la puissance des lobbies, au risque de voir une fragmentation de l'institution scolaire.

L'ouvrage (cop. 2015) qui vous a été présenté ici comprend une très importante bibliographie ; il a le double mérite d'établir une synthèse de ce qui a fait l'Histoire de notre système éducatif avec ses faiblesses et ses problèmes et de proposer sans tabou ni idée reçue une vision d'avenir d'une Ecole idéale (?).

Puisse-t-il nous amener à développer et nuancer nos points de vue sur ce projet et à aider nos politiques à dépasser leurs contradictions et préjugés et à élever un débat essentiel puisqu'il s'agit – par la réforme de l'Ecole – de préparer l'avenir de toute la Société.

L'équipe rédactionnelle se compose de : Luc Albarello, Mathieu Bouhon, Branka Cattonar, Jacques Cornet, Jean-Marie De Ketele, Bernard Delvaux, Xavier Dumay, Dominique Grootaers, Philippe Hambye, Francis Tilman, Marie Verhoeven. |

[Jacques Morisot, juin 2016]

| Témoignage

Bruxelles, 22 mars 2016...

8 h 10 : Je traverse la cour de récréation déjà remplie de cris et de rires. Les enfants viennent m'accueillir comme chaque jour avec une histoire à raconter ou un bisou qui tombe...

8 h 30 : La classe de 6A monte à mes côtés tout excitée à l'idée de préparer un défilé de mode. Le cours se passe dans la joie et je passe au milieu de groupes et corrige leurs textes parmi les montagnes de vêtements jonchant les tables.

9 h 20 : J'entre en 5A. Un élève présente, comme chaque jour, la date et la météo en néerlandais quand, tout à coup, une maman entre brusquement dans la classe et dit à qui veut l'entendre : « Juf, je viens chercher Elliot, ça pète partout dans les métros et Zaventem a explosé. » Les enfants me regardent, pétrifiés sur leur chaise. Que leur dire sinon garder son sang-froid et les apaiser tant que faire se peut ?

10 h 10 : La récréation sonne. Tous réunis dans notre salle des professeurs, nous recevons quelques nouvelles mais vivons les événements dans le flou le plus total. Une seule chose me préoccupe, ma fille, elle devait prendre le métro ce matin. Pas moyen de la joindre par téléphone. Un SMS me rassure. Le directeur nous donne les premières mesures à suivre : confiner les enfants sur le temps de midi et les occuper. Vraisemblablement, nos cours seront perturbés par une allée-venue

de parents venant chercher leurs enfants.

10 h 30 : 6C. Le cours est sans cesse perturbé par les sirènes tonitrueuses des ambulances qui se rendent à l'hôpital Brugmann. Victor me demande : « Juf, pourquoi il y en a autant aujourd'hui ? » Je réponds évasivement et, tout occupés qu'ils sont, n'en parlent plus.

13 h 30 : Au lieu de rejoindre ce que nous appelons les classes containers, l'alerte 4 nous oblige à rejoindre le bâtiment des humanités. Cette fois, Mr Christophe, professeur de religion, et moi-même sommes submergés de questions auxquelles il est impératif de répondre. Comment ? Que devons-nous leur dire ? Que nous vivons parmi des fous qui massacrent des innocents au nom d'un Dieu ? Encore faut-il faire attention à ce que nous disons afin de ne pas faire d'amalgame vu la présence de petits musulmans dans nos classes. Nous les installons, leur expliquons et puis, les laissons s'exprimer.

Je tenais à témoigner de cette journée effroyable vécue de l'intérieur d'une école, de mon école, témoin de la charge supplémentaire des enseignants confrontés de plein fouet à un challenge supplémentaire, la perte des valeurs fondamentales, ces repères qui fondent notre société. Les attentats de novembre et de mars ont plongé notre société dans un gouffre qui se creusait depuis

longtemps par une déshumanisation croissante et un détricotage continu de nos valeurs sociales. Le monde de l'enseignement se trouve en première ligne et sert de bouclier devant la perte de valeurs essentielles. Ces événements impardonnables seraient-ils arrivés si, dès le plus jeune âge, les enfants étaient plongés dans un monde de tolérance ou la différence entre religions et cultures se vivait au jour le jour dès le plus jeune âge ?

Devant cette montée de l'Islamisme, le politique n'a pas réagi de manière appropriée. Nous, gens de terrain, sommes bien conscients des grands défis qui nous attendent et essayons d'y répondre avec nos propres moyens. Heureusement que nous n'avons pas attendu ces moyens venus d'en haut pour agir et gérer le quotidien ! C'est au fond de nous-mêmes que nous allons puiser les idées pour vivre la tolérance et la démocratie au sein de nos écoles. Preuve que le corps enseignant et encadrant a bien pris conscience des enjeux et challenges qui l'attendent. Ces défis déstabilisent par moment mais l'instinct de survie remet les choses en place. N'ayons quand même pas peur !

D'ailleurs, ne pratiquons-nous pas le plus beau métier du monde ? Nous préparons l'avenir... |

[Bénédicte Wénin, Présidente]

Trois déléguées mises à l'honneur!

Lors du Congrès annuel du 27 mai 2016, Trois déléguées ont été mises à l'honneur: Mesdames Genet, Deluca et Paulus.



Maryse Genet

Joséphine Baker chantait: «J'ai deux amours...!». Quant à Maryse, nous savons depuis longtemps qu'elle en a quatre: son métier de prof, son engagement syndical à l'APPEL et ses passions d'artiste; ah! Les expos et les bijoux. Que serait-elle sans tout ce qui la fait vibrer?

Maryse a décidé de partir à la

retraite à un âge où beaucoup d'entre nous en profitent déjà depuis quelques années. Il est coutume de ne pas dévoiler l'âge des dames, il faut savoir que Maryse a conservé intacts son enthousiasme et sa fougue.

Au collège Sainte-Gertrude de Nivelles où elle enseigne, elle a formé un duo de délégués syndicaux de choc avec Charles Quarante à qui elle a succédé en 2004; à son tour elle passe aujourd'hui le relais à Pascale Syroit.

Affiliée à l'APPEL, depuis 1999, elle n'a jamais manqué d'énergie pour assumer ses mandats syndicaux: déléguée dans son école où elle n'a eu de cesse de défendre les membres du personnel avec fougue et conviction, représentante de l'APPEL à la CZGE, participante fidèle aux journées de formation et assemblées générales où elle a toujours eu le cran d'avoir des idées très personnelles et de les défendre avec détermination.

Personnalité entière, passionnée, vive, bouillante, bouillonnante et terriblement attachée à des valeurs que nous avons toujours défendues, elle et nous, au sein de l'APPEL, Maryse, c'est avec plaisir que nous tenons à te remercier pour ton engagement syndical.



Carmela Deluca

Carmela Deluca est technicienne de surface au Collège Notre-Dame de Bon Secours, à Binche. Depuis de longues années, elle y fait un travail syndical remarquable. Carmela est une habituée des formations CGSLB et a pris

une part très active, lors de la Convention des candidats qui s'est tenue le 15 avril 2016, au Palais des Congrès de Liège. Lors de ces dernières élections sociales, elle a obtenu un score tout à fait exceptionnel! Carmela n'hésite jamais à rendre service et répond toujours présente à l'appel! Elle est unanimement appréciée de ses collègues.

Caroline Paulus

Caroline Paulus est enseignante à l'Institut Ilon Saint-Jacques de Namur. Il y a seulement quelques mois qu'elle a rejoint l'APPEL et depuis, elle a été choisie comme déléguée par ses très nombreux collègues qui nous ont rejoints! Une deuxième déléguée est d'ailleurs venue renforcer l'équipe, Ji-Yun Wathelet!

Nous tenons à féliciter chaleureusement nos trois déléguées mises à l'honneur cette année et leur souhaitons une très bonne continuation! Merci! |

Entre « »

Extrait de « *Qu'as-tu appris à l'école ? Essai sur les conditions éducatives d'une citoyenneté critique* » de Nico Hirtt, Jean-Pierre Kerckhofs, Philippe Schmetz, pp. 11-12.

« Les tests PISA sont chargés d'évaluer les compétences des jeunes de 15 ans dans trois domaines : la lecture, les mathématiques et la culture scientifique. (...) Cependant, le choix de se concentrer sur ces trois disciplines et d'y évaluer des compétences opérationnelles – capacité d'utiliser des outils- plutôt que, par exemple, la culture générale ou la maîtrise conceptuelle, n'est probablement pas tout à fait neutre. Il reflète en effet trop clairement les priorités politiques et économiques du commanditaire des enquêtes PISA : l'Organisation pour la Coopération et le Développement économique (OCDE). Cette institution internationale, qui regroupe les pays les plus riches de la planète, a pour tâche de réaliser des analyses et de formuler des recommandations concernant la façon de faire fonctionner au mieux le capitalisme mondial. Comment privatiser les services publics ? Comment renflouer les banques sans faire mal à leurs actionnaires ? Comment orienter la recherche universitaire pour soutenir la compétitivité des entreprises ? Comment réduire la pression fiscale sur le capital et les profits ? Comment libéraliser les marchés mondiaux ? Comment diminuer les salaires sans provoquer de révolte sociale ? Voilà le genre de questions que se posent les experts de l'OCDE et auxquelles ils trouvent généralement des réponses bien inquiétantes pour les simples mortels que nous sommes.

Il se trouve que, depuis une vingtaine d'années, l'OCDE a commencé à s'intéresser de très près à l'enseignement. L'organisation internationale professe toutefois une vision bien particulière de l'École, en laquelle elle voit essentiellement « un facteur-clef de l'accumulation de capital humain et de la croissance économique »*. Aux yeux de l'OCDE, l'éducation publique ou privée est avant tout un investissement qui, comme tout investissement, se doit d'être rentable. Avec l'exacerbation de la concurrence, l'accélération et l'aggravation des crises du capitalisme mondial, elle entend veiller à ce que les dépenses de l'Etat en faveur de l'éducation répondent le mieux possible aux « besoins » de l'économie. Entendez : qu'elles servent de façon optimale la compétitivité et le profit. Il faut donc, aux yeux des chercheurs de l'institution, freiner la croissance des dépenses d'enseignement et réorienter les systèmes éducatifs vers les besoins économiques, vers les demandes du marché du travail. » |

* OCDE « Le financement de l'éducation, investissements et rendements, Analyse des indicateurs de l'éducation dans le monde », Paris, 2002.

| C'est comment d'être prof ailleurs qu'en Finlande ?

A force de nous dire que toutes les études montrent que notre modèle d'enseignement ne convient plus pour amener nos élèves vers un avenir brillant et un magnifique épanouissement personnel, on pourrait finir par le croire !

Le vendredi 18 mars, quelques collègues suffisamment allumés ont organisé une énorme séance de cinéma pour emmener les 750 élèves de l'école à la découverte du documentaire «Demain». Au retour, les échanges entre les profs qui avaient aidé à encadrer toute l'opération tournaient bien sûr un peu autour des propositions de nouvelles agricultures, monnaies et pratiques démocratiques, ... Mais ce qui animait réellement les conversations, c'était le passage du film qui présentait en long, en large et en travers l'école à la finlandaise !

En fait, cela nous avait fait un peu le même effet que la vitrine d'un magasin de jouets sur des enfants, à la veille de la Saint-Nicolas : un amoncellement de belles choses que nous pouvions regarder, mais pas toucher ! Des fantômes de jouets auxquels nous ne pourrions pas accéder, même en étant bien sages ! Des locaux modernes, lumineux, ouverts sur une nature bienveillante. Des moyens technologiques à la fine pointe du progrès pour susciter la curiosité et l'intérêt de l'élève, remis au centre de la démarche pédagogique et véritable moteur de son propre apprentissage. Des espaces d'échanges et non des lieux de déversements de savoirs. Et surtout, des classes de 15 élèves (au maximum !), encadrées en permanence par deux enseignants, avec la possibilité de faire appel à un troisième si des difficultés apparaissaient. Et à la clé, de très bons résultats dans toutes les études sur les niveaux des élèves à travers l'Europe ! Le paradis, quoi !

Et puis quoi encore ? Parce que des collecteurs de statistiques en chambre ont décidé de stigmatiser une fois pour toutes les méthodes et les moyens pédagogiques des nations qui n'ont pas leur territoire sur et autour du cercle polaire, il faudrait tout jeter à la poubelle ? C'est quoi ce

snobisme inversé qui consiste à dire que tant qu'on n'aura pas le même matériel technologique dernier cri, il ne faudra pas s'étonner de voir nos enfants s'enfoncer dans le marais gluant de l'indigence intellectuelle ? Et puis, d'où vient cette manie de toujours vouloir comparer ce qui ne peut pas l'être et d'imposer, dans la foulée, des réformes inspirées pour coller à un modèle fantasmé ? Ras-le-bol de cette attitude qui consiste à répéter que c'est mieux chez les autres et qu'on ne peut rien y faire tant qu'on ne déversera pas une manne providentielle sur tout ça !

C'est oublier un peu vite que l'une des caractéristiques majeures du prof, c'est son élasticité, sa capacité à trouver ce qui permettra de faire mieux sans pour autant réclamer un budget de star hollywoodienne. Il y a une créativité en chaque enseignant qui autorise à se dire que, même sans les moyens développés dans ces écoles du futur, l'élève sera aidé et accompagné tout à fait correctement dans son parcours. Ce n'est pas le TBI ou la tablette qui transmet la passion du savoir ! Ce n'est pas le cadre bucolique qui suscite le questionnement ! Ce n'est pas le mobilier design et ergonomique qui va expliquer et réexpliquer une notion ! C'est le prof, humain, accessible et motivé ! C'est le prof et son sens de l'initiative, ses trésors de patience et sa faculté à chercher et trouver la petite étincelle qui doit s'allumer tôt ou tard ! Je fais de l'angélisme ? Je plane sur un nuage rose et bleu ? Je ne regarde pas la réalité en face ? Je ne crois pas, non !

Je sais qu'il faut continuer à réclamer de l'argent pour des ordinateurs, du matériel d'atelier ou des équipements sportifs. Que les chaudières ne se réparent pas seules et que les fenêtres à double vitrage c'est mieux. J'ai conscience qu'il faut des moyens pour engager des jeunes profs et les garder. Mais j'aimerais bien aussi qu'on arrête de camoufler sous les statistiques finlandaises tout ce qu'il y a de réussi dans ce qui est fait ici !

[Gisèle Verdruey]

Congres de Bruxelles 27.05.2016

| Le Pacte pour un Enseignement d'excellence

Il fait couler beaucoup d'encre et plus encore de salive. Il est un peu comme le génie mystérieux de la forêt: tout le monde l'a vu, mais personne ne peut dire à quoi il ressemble. On en parle, on le craint. Je veux parler du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Mais qu'en est-il exactement?

Le mot est justement dit: «exactement». C'est très difficile d'en parler parce que, à ce stade, rien n'est décidé et beaucoup d'erreurs ou d'omissions en donnent une vision parcellaire ou tronquée. La Presse a été trop réactive, elle a relayé très vite (trop vite) des infos incomplètes ou inachevées.

Faisons le point

Je ne reviendrai pas sur les rétroactes du processus depuis son lancement en janvier 2015. Disons pour l'essentiel que ce Pacte se veut citoyen, participatif, ambitieux et prospectif; disons aussi - et c'est là, me semble-t-il, que se situe la grande difficulté – que l'aspect budgétaire conditionnera la suite des travaux et les choix qu'opérera le gouvernement dans la bonne centaine de propositions qui lui ont été faites. Disons également que tous les aspects initialement prévus n'ont pu être abordés et que dès lors de nouveaux groupes de travail devront être mis en place: la réforme des formations initiales et continuées (qui est en d'autres mains), la réforme des statuts des personnels de l'enseignement (qui sera l'apanage d'un groupe tripartite O.S., Réseaux et Gouvernement; les statuts doivent évoluer, mais les OS y seront particulièrement attentives).

Le gouvernement mettra en œuvre dès maintenant une série de mesures urgentes: répondre au boom démogra-

phique annoncé, assurer la transition numérique, la sécurité des élèves et des personnels, stabiliser les membres du personnel, liquider les créances dues.

Rappelons aussi qu'une réforme en profondeur de l'institution scolaire doit tenir compte des quatre éléments essentiels suivants:

- la définition des compétences et savoirs offerts aux élèves et adaptés aux besoins de la société du XXIème S.;
- la qualité de l'accompagnement, des résultats et des parcours de chaque élève;
- la qualité des formations, du soutien et de l'accompagnement des différents acteurs de l'enseignement;
- la qualité et l'efficacité de la gouvernance pédagogique et managériale du système et des établissements scolaires.

Pour en finir avec ce sujet (évoqué très brièvement):

- la réforme des rythmes scolaires: rien n'est fait, on poursuivra, mais quel impact budgétaire?
- Le tronc commun: il sera allongé, mais comment? (il sera polytechnique, ouvert, multiculturel...) en lien avec la réforme du qualifiant;
- l'autonomie accordée aux PO et aux directeurs; cette idée nous inquiète dès qu'il s'agit de gérer les ressources humaines dans un établissement. Mais cela ira de pair avec plus de responsabilisation et une vraie évaluation;

- la réforme et le renforcement de l'enseignement maternel : priorité n° 1 : mais pénurie de personnels et manque de moyens ;
- l'obligation scolaire à 3 ans ; cela mérite un vrai débat. Pénurie ? Moyens ?
- PECA (parcours d'éducation artistique et culturelle) : excellente idée, mais ?
- La formation continuée : négociée entre l'école et l'enseignant ;
- la fonction enseignante : charge de travail, prestations, évaluations, autonomie ;
- la carrière : soutenir les jeunes et soulager les anciens : difficilement praticable...

Beaucoup d'idées et de propositions intéressantes, pas de grandes et réelles nouveautés, pas de révolution en profondeur.

Certains tabous n'ont pas été levés, tels celui d'une réforme institutionnelle de notre système scolaire, son financement, la prolifération des réseaux, les gaspillages dans le système (à part résorber celui généré par le redoublement...).

Ce sera une réforme transversale (on touche à tous les domaines), ce ne sera pas (cfr les politiques) une énième réformette ajoutée aux autres.

Le problème qui demeure (il est évidemment crucial) et qui ne sera pas résolu avant longtemps est celui du... budget.

Si l'on veut mettre en œuvre les propositions contenues dans le Pacte, faire en sorte que celui-ci ne soit pas qu'un beau « fantasme », une belle utopie, il faudra consentir à dégager les budgets adéquats et ils sont énormes : relever le défi démographique, engager des conseillers en prévention, programmer les travaux urgents, réduire l'échec scolaire, promouvoir la remédiation et le tutorat, organiser le nouveau cours de citoyenneté, allonger le tronc commun, renforcer l'encadrement en maternelle, assurer la gratuité de l'enseignement obligatoire, renforcer la formation initiale des enseignants... etc. Ce sera impayable !

Et ça, c'est la seule et vraie certitude ! |

[Jacques Morisot]

| Position du Comité exécutif de l'APPEL à propos du projet d'avis du Groupe central « **Orientations relatives aux objectifs du Pacte** »

Il faut tout d'abord rappeler que l'APPEL n'a pas pu compter sur l'aide d'un chargé de mission et n'a pas participé à tous les GT. Nous nous y sommes malgré tout investis mais bien sûr l'aune de nos moyens...

Sans reprendre tous les aspects développés dans le projet, notons cependant quelques points qui nous semblent essentiels :

1 | Comme acteur de l'enseignement, notre syndicat ne peut que se réjouir de ce :

- que l'on fasse de la lutte contre l'échec et le redoublement une des priorités et
- que l'on veuille supprimer les mécanismes de relégation !

Dans l'immédiat, il faudra cependant rencontrer les besoins de base et ce, à court terme (création de nouvelles places disponibles pour répondre à la croissance de la population scolaire), lesquels auront un coût non négligeable. On ne pourra absolument pas en faire l'économie...

La question des moyens se pose inévitablement et les craintes quant aux arbitrages qui seront décidés sont réelles... Nous savons qu'il « faudra faire plus et mieux », le faudra-t-il avec moins de moyens ? Il y a de grands questionnements, de vives inquiétudes, de nombreuses incertitudes à prendre en compte. S'il y a un avant et un après ; il ne faudrait pas que l'on se dise qu'il faut repartir d'une page blanche parce que jusqu'à l'introduction du Pacte, on a beaucoup « péché par actions et par omissions »...

Le monde de l'enseignement n'est pas fermé aux changements, il en a l'habitude... Si, avec ce Pacte, on parvient à penser le système de manière globale, en prenant en compte un maximum de paramètres, l'avancée sera notable.

2 | Le document fait état de soutien aux équipes éducatives. Quand on réforme, se pose nécessairement LA question « des moyens ».

- Les moyens en formation initiale (à revoir d'urgence) et en formation continuée. Les professionnels de l'enseignement ont droit à des formations de qualité données par des personnels compétents, motivés et évalués sérieusement. Se pose inévitablement la question du remplacement des personnels en formation, peu de pistes « praticables » ont été avancées.
- Si le redoublement n'est pas la réponse appropriée aux difficultés d'apprentissage, il faut mettre le paquet sur tous les types de remédiation envisageables. Nous plaçons pour une approche pluridisciplinaire.
- Quand des moyens sont disponibles, il faut réellement cibler les priorités pédagogiques... Des concertations de natures différentes ne débouchent pas nécessairement sur les mêmes choix...
- Les moyens humains sont, on s'en doute, un point central auquel nous sommes particulièrement sensibles. Les personnels de l'enseignement seront la cheville ouvrière du Pacte, on ne reformera pas le système si les acteurs de base qu'ils sont doivent subir de la casse sociale : pertes d'emplois, modification de leur charge, mise à mal de leur statut, ...

3 | L'autonomie...

Le concept se décline sur différents modes, pas forcément conciliables...

Même inscrite dans le cadre plus large du projet pédagogique de l'établissement, l'autonomie reste essentielle pour l'enseignant qui s'approprie véritablement son métier par son action, sa pédagogie, les moyens et outils qu'il choisit de mettre en œuvre. Gardons à l'esprit qu'il est l'acteur-clé; de son implication - en amont - dépend la bonne exécution de toute réforme.

L'autonomie des PO et/ou des directeurs ne peut être prise au détriment de celle des autres acteurs et en particulier de leur Statut! S'il est clair que des choix doivent être posés en matière d'offre d'enseignement, de formations, d'engagement, ils ne seront efficaces que si les personnels en place y sont pleinement associés et impliqués. Une saine concertation sociale en est la meilleure garantie.

4 | Focus sur l'enseignement maternel!

L'investissement dans l'enseignement maternel paraît LA priorité tant en moyens humains que financiers. L'accueil, la socialisation, la transition enseignement maternel-enseignement primaire sont des préalables à toute grande réforme! Nous partageons l'idée que l'enseignement maternel doit être le départ de la lutte contre les inégalités scolaires.

Pour conclure...

A ce stade, nous sommes impatients de découvrir les orientations qui seront adoptées par le Gouvernement; le cadre budgétaire est connu et cependant, il ne pourra faire l'économie de choix coûteux voire très coûteux... Notre questionnement reste entier quant à leur financement! En conclusion, vu l'intérêt de toutes les thématiques abordées dans le Pacte et les répercussions directes et fondamentales que leur mise en œuvre auraient/auront sur les personnels que nous représentons, nous souhaitons poursuivre notre participation au processus. Nous regretterons bien sûr une fois de plus de ne pas avoir les moyens de nous y investir davantage... |

[Pour le comité exécutif,
Marc Mansis, Secrétaire général]

Coin « Circulaires »...

Pour vous permettre de consulter directement les circulaires qui vous concernent ou vous intéressent, les différents niveaux et domaines sont repris comme suit :

NIVEAUX = N

- 1 = fondamental
- 2 = secondaire
- 3 = supérieur
- 4 = universitaire

DOMAINES = D

- 1 = CEFA
- 2 = centres de plein air
- 3 = cpms
- 4 = enseignement artistique
- 5 = enseignement de promotion sociale
- 6 = enseignement ordinaire
- 7 = enseignement spécialisé
- 8 = homes
- 9 = internats

Circulaire 5641 : 04.03.2016 (N 1 à 4 | D 1 à 9)

Accidents du travail. Rôle de la Direction des Accidents du Travail des personnels de l'Enseignement en matière de consolidation pour des accidents du travail comportant au total moins de 30 jours d'absence. Conséquence de non présentation aux convocations de l'Administration de l'expertise médicale suite à un accident du travail. Erratum à la circulaire 5507 du 03.12.2015.

Circulaire 5643 : 04.03.2016 (N 1-2-3 | D 1-3-4-6-7-8-9)

Mesures de contention et d'isolement dans l'enseignement.

Circulaire 5644 : 08.03.2016 (N 2-3 | D 5)

Sanction des études dans l'enseignement secondaire de promotion sociale et dans l'enseignement supérieur de promotion sociale. Cette circulaire annule et remplace les circulaires PS/288/94 du 16 mai 1994, PS325/96 du 7 juin 1996, PS/383/01 du 27 juillet 2001, 3133 du 7 mai 2010, 4178 du 11 octobre 2012 et 4885 du 18 juin 2014.

Circulaire 5648 : 14.03.2016 (N 2 | D 1-6-7)

Nouvelles mesures concernant l'organisation des visites et stages dans l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4 de plein exercice. Modalités des stages dans les pays limitrophes et les autres Communautés. Document explicatif des types de stage vis-à-vis du milieu professionnel. Profil de fonction des tuteurs en entreprise.

Circulaire 5650 : 15.03.2016 (N 1 | D 6-7)

Réforme des titres et fonctions dans l'enseignement fondamental subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Présentation des mesures transitoires applicables et de leur mise en œuvre en vue de l'entrée en vigueur au 1er septembre 2016.

Circulaire 5669 : 25.03.2016 (N 2 | D 1-5-6)

Réforme des titres et fonctions dans l'enseignement secondaire de plein exercice et en alternance subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Présentation des mesures transitoires applicables et de leur mise en œuvre en vue de l'entrée en vigueur au 1er septembre 2016.

Circulaire 5673 : 29.03.2016 (N 2 | D 6)

Report de la mise en œuvre des nouveaux profils de certification.

Circulaire 5681 : 12.04.2016 (N 1-2 | D 1-6-7)

Portail des applications métier (DGEO) – CERBERE.

Circulaire 5685 : 18.04.2016 (N 1-2-3 | D 1-3-4-5-6-7)

Personnel administratif - congés de compensation et dispenses de service pour l'année 2016.

Circulaire 5686 : 19.04.2016 (N 2 | D 5)

Réforme des titres et fonctions dans l'enseignement secondaire de promotion sociale subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Présentation des mesures

transitoires applicables et de leur mise en œuvre en vue de l'entrée en vigueur au 1er septembre 2016.

Circulaire 5688 : 22.04.2016 (N 3 | D 4-6)

Assistance juridique et psychologique d'urgence aux personnels des Hautes Écoles et des Écoles supérieures des Arts victimes d'actes de violence dans le cadre de leurs fonctions.

Circulaire 5689 : 26.04.2016 (N 1-2 | D 3-4-5-6-7)

Attributions des membres du Service général de l'Inspection.

Circulaire 5694 : 27.04.2016 (N 1-2 | D 6-7)

www.bruitalecole.be, un site pour conseiller et soutenir les écoles à améliorer leur environnement sonore.

Circulaire 5703 : 04.05.2016 (N 1-2 | D 1-5-6-7)

Circulaire relative à la mise en ligne de Primoweb (information destinée au public).

Circulaire 5707 : 09.05.2016 (N 2 | D 1-6)

Mise en œuvre des nouvelles grilles-horaires de l'enseignement secondaire qualifiant.

Circulaire 5710 : 10.05.2016 (N 1-2 | D 1-6-7)

Circulaire relative aux titres et dérogations concernant les fonctions exercées en immersion linguistique.

Circulaire 5714 : 12.05.2016 (N 1-2 | D 6-7)

Le cyberharcèlement à l'école : mise à disposition d'outils pour aborder la question du cyberharcèlement à l'école suite au lancement de la campagne « Le téléphone de Louise ».

Circulaire 5715 : 12.05.2016 (N 1 | D 6-7)

Les « Ateliers Philo-Théo » pour les élèves de de 4e, 5e et 6e années primaires.

Circulaire 5727 : 19.05.2016 (N 1-2 | D 5-6-7)

Circulaire relative à la Chambre de la Pénurie (Réforme des titres et fonctions – CITICAP).

Circulaire 5728 : 19.05.2016 (N 1-2 | D 5-6-7)

Circulaire relative à la Chambre de l'expérience utile (Réforme des titres et fonctions – CITICAP).

Circulaire 5734 : 19.05.2016 (N 2-3 | D 5)

Calendrier général de fonctionnement des établissements d'enseignement de promotion sociale pour l'année scolaire 2016 – 2017.

Circulaire 5737 : 30.05.2016 (N 1 | D 4-5-6-7)

Reconduction des réaffectations et des remises au travail dans l'enseignement secondaire libre au 1er septembre 2016. Mise en disponibilité par défaut d'emploi, réaffectation et octroi d'une subvention-traitement d'attente dans l'enseignement secondaire libre subventionné.

Circulaire 5749 : 02.06.2016 (N 2 | D 6-7)

Quatrième degré : enseignement professionnel secondaire complémentaire.

Circulaire 5751 : 03.06.2016 (N 2-3-4 | D 1-2-3-4-6-7-8-9)

Circulaire relative à l'équivalence de titre d'études primaires et secondaires étrangers.

Circulaire 5753 : 06.06.2016 (N 1 à 4 | D 1 à 9)

Interruptions de la carrière professionnelle dans l'enseignement et les centres psycho-médico-sociaux. |

[Jean François Ghys, Permanent communautaire]

APPEL formulaire d'affiliation

Date d'affiliation souhaitée: 01 / /

n° d'affiliation (ne pas remplir): 98 /

Données personnelles

première affiliation transfert CGSLB → APPEL re-affiliation

Mademoiselle/Madame Monsieur

état civil: célibataire marié(e) cohabitant(e) divorcé(e) séparé(e) veuf(ve)

nom prénom

rue n° bte

CP commune

pays

gsm téléphone fixe

e-mail

n° de registre national nationalité (se trouve au dos de la carte d'identité)

date de naissance / / lieu de naissance

mode de paiement: je complète le talon de domiciliation au verso j'effectue un virement annuel: IBAN: BE87 2100 2464 2294 BIC: GEBABEBB

situation particulière: mise en disponibilité précédant la retraite (DPPR) retraité(e) chômeur(se) allocataire étudiant(e)

date de désaffiliation de votre ancien syndicat / /

Y a-t-il continuité de paiement des cotisations d'une organisation syndicale à l'autre? oui non

→ Si oui, vous pouvez faire valoir votre ancienneté et bénéficier des avantages selon nos conditions.

Données professionnelles 1

nom officiel

implantation

rue n° bte

CP commune

n° d'entreprise 0 n° d'établissement 2

fonction exercée

niveau d'enseignement: maternel primaire secondaire (DOA/D2D3) haute école université ESA cPMS

type d'enseignement: ordinaire spécialisé CEFA promotion sociale

charge horaire: temps plein temps partiel (en fraction)

statut: temporaire nommé(e) à titre définitif ouvrier(ère) (CP152) contractuel(le) (CP225) autre

Données professionnelles 2

nom officiel

implantation

rue n° bte

CP commune

n° d'entreprise 0 n° d'établissement 2

fonction exercée

[voir verso →](#)

niveau d'enseignement: maternel primaire secondaire (DOA/D2D3) haute école université ESA cPMS

type d'enseignement: ordinaire spécialisé CEFA promotion sociale

charge horaire: temps plein temps partiel (en fraction)

statut: temporaire nommé(e) à titre définitif ouvrier(ère) (CP152) contractuel(le) (CP225) autre

Pour un troisième emploi, veuillez nous communiquer vos données ci-dessous :

date / /

signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Cotisations 2016

catégories	montants mensuels
temps plein	14 €
• temps partiel (3/4 max.) • DPPR • demandeur d'emploi	8,70 €
• retraité • étudiant 25 ans et plus	5 €
étudiant 18 à 24 ans	gratuit

Toute modification future des données personnelles et professionnelles devra nous être signifiée par écrit et prendra effet au 1^{er} jour du mois suivant la date de réception de la demande.

En cas de paiement annuel, le montant à payer dépend de la catégorie de cotisation : 14 € ou 8,70 € ou 5 € multipliés par le nombre de mois complets restant jusque fin décembre + communication : prénom + nom.

Avis de domiciliation (ne pas découper)

Mandat de prélèvement SEPA domiciliation européenne perception récurrente (Business to Customer)

En signant ce formulaire vous autorisez la CGSLB à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CGSLB. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Votre banque peut vous informer sur vos droits liés à votre mandat.

DONNÉES TITULAIRE DU COMPTE (à compléter par le débiteur)

nom: _____

adresse: _____

numéro de compte:

IBAN

BIC

nom affilié (si autre que débiteur):

fait à _____ le _____

signature

DONNÉES CRÉANCIER

nom: CGSLB

identifiant créancier: BE66 007 0850330011

adresse: Koning Albertlaan 95, 9000 Gent, Belgique

RÉSERVÉ À LA CGSLB

motif domiciliation:

cotisation APPEL pour numéro d'affiliation

numéro de mandat:

En cas d'arrêt de la domiciliation, le créancier (la CGSLB) doit en être averti.

Nous vous répondons !

Le secrétariat

Le siège central du Secrétariat général est accessible de 8 h 30 à 16 h 00

Boulevard Poincaré 72 | 1070 Bruxelles

tél. 02 558 51 71 | [courriel appel@cgslb.be](mailto:appel@cgslb.be)

| **Législation, commissions paritaires, chambres de recours, enseignement secondaire, fonctionnement et compétences CE-CPPT, DPPR, pensions**

Marc Mansis secrétaire général

tél. 02 558 51 71 | [gsm 0476 86 72 03](tel:0476867203) | [courriel marc.mansis@cgslb.be](mailto:marc.mansis@cgslb.be)

| **Enseignement fondamental, puéricultrices, ACS-APE, fonctionnement et compétences ICL, Enseignement spécialisé, congés et interruptions de carrière**

Jean-François Ghys permanent communautaire

tél. 02 558 51 71 | [gsm 0475 46 49 88](tel:0475464988) | [courriel appel@cgslb.be](mailto:appel@cgslb.be)

| **Enseignement supérieur**

Pierre Dehalu

[gsm 0494 74 69 00](tel:0494746900) | [courriel dehp4@hotmail.com](mailto:dehp4@hotmail.com)

Claire Gislain

[gsm 0495 13 73 09](tel:0495137309)

| **CPMS**

Anne-Marie Decock

[gsm 0496 45 48 78](tel:0496454878)

| **Pour vos questions relatives à votre affiliation, vos cotisations, primes syndicales, demandes de primes de solidarité (naissance, adoption, mariage, cohabitation légale et pension)**

Mickaël Bonneau secrétaire

tél. 02 558 51 71 | [courriel mickael.bonneau@cgslb.be](mailto:mickael.bonneau@cgslb.be)

Votre délégué(e) régional(e)

Bruxelles • Brabant wallon

Bénédicte Wenin | [gsm 0499 32 55 97](tel:0499325597) | [courriel benewenin@gmail.com](mailto:benewenin@gmail.com)

Namur • Luxembourg

Pierre Dehalu | [gsm 0494 74 69 00](tel:0494746900) | [courriel dehp4@hotmail.com](mailto:dehp4@hotmail.com)

Liège • Verviers • Huy • Waremme

Antonia Varisano | [gsm 0473 55 12 15](tel:0473551215) | [courriel t-varisano@hotmail.com](mailto:t-varisano@hotmail.com)

Mons • Charleroi • Hainaut centre

Fabrice Van Hastel | [gsm 0478 76 41 69](tel:0478764169) | [courriel vanhastel.f@hotmail.com](mailto:vanhastel.f@hotmail.com)

Hainaut occidental

Paul Tysebaert | [gsm 0472 57 77 09](tel:0472577709) | [courriel paul.tysebaert@gmail.com](mailto:paul.tysebaert@gmail.com)

Et vos délégués locaux, votre aide de première ligne !



**Nous vous souhaitons
de belles vacances !**

« Des amis, un flacon de vin,
du loisir, un coin parmi les
fleurs... Je n'échangerai pas
cette joie pour un monde,
présent ou à venir. »

De Hafiz (poète persan)